

Droniste

Familles  MARKETING, COMMERCIAL ET COMMUNICATION  SPECTACLE ET CRÉATION ARTISTIQUE

Autres intitulés

Télé-pilote de drone professionnel

Pilote de drone

Code(s) ROME associés

Informations géographiques

Particularités

 Pic saisonnier

Nouveau métier pour les sites de divertissement, le/la droniste n'en intervient pas moins sur un champ très large. Ce/cette professionnel (le) de la préparation et du pilotage de drone intervient dans l'exploitation et la sécurité quotidienne du site, par la production d'images et de données permettant l'inspection des installations les plus difficiles d'accès. Il/Elle intervient également en tant que soutien dans la production artistique. Son travail peut en effet consister à réaliser des images artistiques ou de promotion, ou bien intervenir au cours d'une animation ou d'un spectacle en contribuant à des effets techniques ou spéciaux grâce à ses drones.

• Principales compétences métiers

Savoir-être professionnels

Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité

Faire preuve de créativité

Faire preuve de rigueur et de précision

Prendre des initiatives et être force de proposition

Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles

Compétences techniques

Identifier les besoins d'intervention en fonction des anomalies/accidents et mettre en place les procédures d'alerte

Rédiger un compte-rendu d'événement après un vol de drone

Évaluer les effets de la topographie et des courants d'air sur un vol basse altitude

Cadrer des plans

Enregistrer des séquences vidéo sur un support numérique

Piloter un drone

Utiliser les logiciels de pilotage de drones

Élaborer et analyser des prévisions météorologiques

Effectuer des prises de plan selon les instructions de la régie, du réalisateur

Réaliser des prises de vues

• Accès à l'emploi

Niveau d'expérience requis

Une expérience préalable dans le pilotage professionnel de drone est un plus mais pas indispensable.

Formations appréciées

Certification Piloter un drone dans le secteur du média et de la communication

Brevet de technicien supérieur (BTS) Métiers de l'audiovisuel (options métiers de l'image et techniques d'ingénierie et exploitation des équipements)

Formations obligatoires

Certificat d'aptitude théorique de télépilote (CATT) délivré par la DGAC

Attestation de suivi de formation pratique

Moc disponibles et ressources utiles

 France Compétences